

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.007

L'An Deux Mille Quatre, le 2 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 24 FEVRIER 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 24 FEVRIER 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoint.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, PELTIER, MM. RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT
Mme ISENDICK représentée par Mme DURAND
M. MERLE représenté par Mme JOLY
Mme MOINET représentée par M. DENIS
M. POTENNEC représenté par M. CAU
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Mmes COURTIN, LABEYRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 31

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ENTRETIEN D'ESPACES VERTS ET DE PLANTATIONS
APPROBATION ET SIGNATURE DES MARCHES

VOTE : UNANIMITE

Les Services Techniques ont élaboré un dossier de consultation d'entreprises relatif aux travaux d'entretien d'Espaces Verts et de Plantations d'arbres sur le territoire de la Ville de ROYAN pour une durée d'un an.

L'estimation prévisionnelle des prestations d'entretien pour cette période avait été évaluée à 167.000,00 Euros TTC environ.

Le cahier des charges établi par le service Espaces Verts comprend les 9 lots suivants :

- Lot n° 1 : "Résidence des HLM"
- Lot n° 2 : "Résidence du Village Tennis"
- Lot n° 3 : "Lotissement Birat le Fief"
- Lot n° 4 : "Lotissement La Métairie"
- Lot n° 5 : "COSEC"
- Lot n° 6 : "Cimetières (Monperrier, Tilleuls, Maine-Geoffroy)"
- Lot n° 7 : "Jardin du Parc"
- Lot n° 8 : "Avenue du Québec, Parking Lycée Champlain"
- Lot n° 9 : "Arbres d'alignement (sur l'ensemble du territoire communal)"

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (cf. article 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics) a été lancée le lundi 10 novembre 2003, la date limite de remise des offres étant fixée au 17 décembre 2003. La Commission d'appel d'offres s'est réunie les mardi 6 et jeudi 8 janvier 2004 et a décidé de retenir :

- Lot n° 1 : Entreprise VIVATYS
pour un montant de : 18.317,84 Euros HT
- Lot n° 2 : Entreprise VIVATYS
pour un montant de : 3.376,83 Euros HT
- Lot n° 3 : Entreprise APAGEMS
pour un montant de : 9.826,08 Euros HT
- Lot n° 4 : Entreprise VIVATYS
pour un montant de : 17.440,07 Euros HT
- Lot n° 5 : Entreprise APAGEMS
pour un montant de : 4.235,16 Euros HT
- Lot n° 6 : Entreprise VIVATYS
pour un montant de : 13.915,01 Euros HT
- Lot n° 7 : Entreprise LAFITTE
pour un montant de : 17.800,00 Euros HT
- Lot n° 8 : Entreprise APAGEMS
pour un montant de : 8.587,56 Euros HT
- Lot n° 9 : Entreprise APAGEMS
pour un montant de : 17.350,20 Euros HT

ce qui représente un total de 110.848,75 Euros HT soit 132.575,10 Euros TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques concernant l'entretien d'espaces verts et de plantations sur le territoire communal,
- VU l'avis favorable de la Commission de Travaux et d'Urbanisme,
- VU les choix de la Commission d'Ouverture des Plis des 6 et 8 janvier 2004,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques pour "l'entretien des espaces verts et des plantations", conformément aux articles 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec :

Entreprise VIVATYS : Lots 1, 2, 4 et 6
montant total HT : 53.049,75 Euros soit 63.447,50 Euros TTC

Entreprise APAGEMS : Lots 3, 5, 8 et 9
montant total HT : 39.999,00 Euros soit 47.838,80 Euros TTC

Entreprise LAFITTE : Lot n° 7
montant total HT : 17.800,00 Euros soit : 21.288,80 Euros TTC

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 mars 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS